



Lettre à Mgr Livinhac (15 janvier 1885)

Cher Monseigneur,

Je viens de recevoir la réponse des conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, aux dernières instances que je leur avais adressées pour les frais de voyage des caravanes des quatre missions de l'Afrique équatoriale.

La caravane du père Guillet qui va fonder la mission du Haut-Congo méridional est en effet comprise dans les prévisions de cette année, ainsi que celle que sollicite monsieur l'abbé Schmitz, homme de confiance du roi des Belges, dont j'attends l'arrivée à Alger de jour en jour. La somme totale allouée pour ces quatre caravanes est de cent dix mille francs, qui sont répartis ainsi qu'il suit : pour celle du Victoria Nyanza 40.000 frs, pour celle du Tanganyika 40.000 frs, pour celle du Haut-Congo méridional 15.000 frs, et pour celle du Haut-Congo septentrional 15.000 frs.

En sus de ces dernières sommes, j'avais reçu auparavant pour les missions de l'Afrique équatoriale, de l'œuvre de la Sainte-Enfance, la somme de 50.000 frs, sur laquelle le père Charmetant a dû prendre la somme de 1160 frs comme première offrande de nos diocèses à cette Œuvre, ainsi que je vous l'ai expliqué ; ce qui fait une recette nette de 53.840 frs, sur laquelle il revient le quart au Nyanza et le quart au Tanganyika.

Enfin, je viens de recevoir de l'Œuvre de la Propagation de la Foi le premier acompte sur l'année 1885, qui se monte à 22.476 frs, dont le quart pour le Nyanza et le quart pour le Tanganyika. En récapitulant maintenant toutes les sommes destinées au Tanganyika et au Nyanza nous avons ce qui suit : allocation de la Propagation de la Foi pour 1884 59.660,20 frs ; subventions pour vos deux caravanes 80.000 frs ; allocation de la Sainte Enfance 26.920 frs, et premier acompte sur 1885 11.238,05 frs. Soit en totalité la somme de 177.818,25 frs. Sur cette somme, vous avez déjà reçu 100.000 frs, qui se trouvent à votre disposition à la Société Algérienne. Il vous revient donc encore la somme de 77.818,25 frs dont vous trouverez le bon sous ce pli.

Comme vous le voyez, la providence vous a bien servis, mieux certes, en un sens, que nous ne pouvions l'espérer. J'ai été bien heureux de pouvoir contribuer à ce résultat. J'envoie le double de la présente lettre

au révérend père Bridoux, parce que, comme vous le savez, vous devez lui verser le sixième des sommes qui vous sont allouées par les diverses œuvres et qu'il faudra, en conséquence, qu'il fasse avec vous le décompte de ce qui est dû à la caisse générale sur les sommes mentionnées ci-dessus.

Rapport à l'œuvre de la Propagation de la Foi (15 janvier 1883)

Sainte-Anne de Jérusalem - Les constructions commencées l'année dernière pour l'école apostolique des Grecs-Melchites sont sur le point d'être terminées. Elles ont coûté près de cent mille francs. Le nombre des élèves est doublé. Celui des missionnaires est de neuf. Ce qui semble avoir augmenté dans la même proportion, c'est l'opposition des Latins à notre œuvre. Elle est telle que ma présence personnelle me paraît indispensable. Je partirai pour Rome après Pâques, et je me propose de traiter avec le Saint Père la question de ce voyage. Il n'est pas sans difficulté à cause de l'état précaire de ma santé brisée par tant de préoccupations et de fatigues. Il n'est pas non plus sans délicatesse, car je serai le premier cardinal qui aura paru à Jérusalem depuis les croisades, et Dieu sait les intentions qu'on va me prêter. Quant à vous, Messieurs, vous savez que je n'en ai point d'autre, d'intention, que celle de procurer la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres Orientaux, si menacés par suite des malheurs qui accablent l'Église. Tel est, Messieurs, l'exposé rapide de la situation de nos missions. Il suffira, avec ce que vous en savez déjà par mon rapport précédent, pour fixer vos pensées et vous montrer que nos besoins allant en progressant, nous devons vous demander de faire aussi, dans la mesure où vous le pourrez, progresser vos aumônes.

